

Dans une série d'articles courts et populaires, nous examinerons les principales difficultés des catholiques à propos des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie.

PREMIÈRE PARTIE.

La Confession

*1° J'ai bien de la misère à faire mon examen de conscience.
—Je ne sais comment m'y prendre.*

Rappelez-vous d'abord ce que la loi de Dieu demande à l'homme qui veut faire une bonne confession. Vous aurez ensuite moins de difficulté à examiner votre conscience.

La loi de Dieu nous demande d'accuser *tous les péchés mortels* dont nous nous sentons coupables au moment de la confession. Nous ne sommes pas obligés d'accuser les péchés véniels, on peut les effacer par d'autres moyens : l'eau bénite, le signe de la croix, ce que l'Eglise nomme les Sacramentaux.

Donc, la première chose à faire quand on se prépare à la confession, c'est de se demander si l'on a des péchés graves sur la conscience, et pour le savoir, il n'y a qu'à prendre l'examen de conscience que Notre-Seigneur lui-même nous a laissé : les dix commandements de Dieu et les préceptes de l'Eglise.

Parcourez-les l'un après l'autre, voyez les fautes graves que vous avez commises..... puis examinez les devoirs de votre état..... de votre situation comme homme marié, commerçant, fonctionnaire public, etc., et votre examen de conscience sera complet. C'est la manière la plus simple et en même temps la plus efficace de préparer une bonne confession. Lire dans un livre de piété un examen tout fait et fort détaillé, est souvent, pour les hommes surtout, le vrai moyen de s'embrouiller complètement la conscience. En voici la raison. Ces livres ne distinguent pas entre les péchés mortels et les péchés véniels ou les imperfections ;